

## **CONSEIL D'ECOLE DU 15 MAI 2007**

### **ORDRE DU JOUR ECOLE MATERNELLE LALLIER 2**

#### **1- Questions à la municipalité.**

- ⇒ Circulation et sécurité aux abords de l'école.
- ⇒ Nettoyage du gymnase et des abords de l'école.
- ⇒ Le centre de loisirs : équipe pédagogique et organisation.

#### **2- La vie de l'école.**

- ⇒ Spectacles de fin d'année
- ⇒ Sorties de fin d'année.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
DU 15 MAI 2007  
ECOLE MATERNELLE LALLIER 2**

**Etaient présents : Pour les enseignants :**

Mesdames FARIN, MIREAUX, RIOU, NAVARRETE, LOHIER,  
RICHARD, Monsieur FONTAINE

**Pour les représentants de parents d'élèves :**

Mesdames FERLAZZO, CROLET, COEURVOLAN

**Pour la municipalité :**

Madame MECHAIN

Monsieur COILBAULT

**Pour le centre de loisirs**

Mesdames FREUNDLICH, ROUTIER

**Absents : Mesdames FABAS, DECAUX**

## **QUESTIONS A LA MUNICIPALITE.**

### **Circulation et sécurité aux abords de l'école.**

Suite à la décision prise lors du dernier conseil d'école de rédiger un courrier commun, (Municipalité, Education Nationale, Association de parents d'élèves) concernant le stationnement en double file lors des entrées et sorties des élèves, Madame Méchain a soumis une proposition de lettre qui a été approuvée par l'ensemble des partenaires.

Monsieur COILBAULT nous informe qu'il va faire en sorte que ce courrier soit distribué rapidement aux familles.

### **Nettoyage du gymnase et des abords de l'école.**

L'entreprise de nettoyage passe une fois de plus par semaine, ce qui représente un coût supplémentaire.

Il faudrait régler le problème d'intrusion des oiseaux, ce qui représente des travaux importants dont l'investissement n'est pas prévu pour le moment.

Il ne faut pas hésiter à signaler à Monsieur KOMANO tout problème car celui-ci est en lien direct avec l'entreprise.

Il faut savoir que ce lieu est utilisé de 9 heures à 22 heures en continu.

### **Issues de secours.**

Les issues de secours sont parfois bloquées par des engins de gymnastique. Un affichage sera apposé indiquant les issues de secours afin de remédier à ce problème.

Des portes constituant des issues de secours sont fermées à clef.

Monsieur COILBAULT va demander à la gardienne de les ouvrir systématiquement.

### **Nettoyage aux abords de l'école.**

L'entreprise passe deux fois par semaine. Il faudrait peut-être réfléchir à des horaires de passage plus adaptés.

Les Directeurs demandent qu'une poubelle soit installée sous les auvents devant les entrées des écoles.

### **Centre de loisirs.**

Interrogations des parents sur l'âge et la qualification des animateurs.

Madame ROUTIER signale que la moitié des animateurs ont le BAFA et que l'autre moitié est en cours de formation ce que correspond à la législation.

En cas d'absence d'un animateur diplômé celui-ci peut-être remplacé par un non diplômé souvent en cours de formation.

La législation impose un animateur pour 8 enfants. Ce qui est toujours respecté vu la responsabilité que cela implique.

En août 2006, un animateur s'est trouvé tout seul. L'absence du deuxième animateur doit dans ces cas être réglée au plus vite parce qu'il est interdit de laisser un animateur seul.

En cas de problème Madame ROUTIER invite les parents à appeler de suite la Ligue de l'enseignement qui agira pour rétablir la situation.

### **Organisation.**

Pour chaque sortie en car 24 places sont réservées au centre Lallier.

Tous les enfants ne peuvent pas sortir en même temps. Un roulement est donc établi pour que chaque enfant profite d'une sortie à tour de rôle.

Les places en piscine sont limitées puisqu'il faut un animateur pour 5 enfants dans l'eau.

Les sorties sont normalement programmées et réservées dès les mois de septembre pour l'année.

Certaines sorties peuvent être prévues au dernier moment notamment en cas de disponibilité d'un autocar.

L'équipe du centre de loisirs assure essayer d'être le plus juste possible et veiller à ce que tous les enfants sortent de façon équitable.

Une priorité est donnée aux enfants qui sont toujours au centre par rapport à ceux qui ne sont là qu'occasionnellement.

## LA VIE DE L'ECOLE

### **Fêtes de fin d'année.**

Le spectacle des grands préparé avec l'intervenant musique sera présenté cette année à l'ensemble des parents suivi par la chorale de l'école.

Un buffet réunira les parents les enfants et les enseignants après cette présentation. Il sera demandé aux familles d'apporter gâteaux et spécialités culinaires. L'école se chargera d'acheter les boissons qui seront revendues au prix de 1€.

### **Sorties de fin d'année.**

Le 18 juin les moyens sortiront à la Fabuloserie à Dicy (Yonne).

Le 22 juin les grands disposent d'un autocar.

Le 28 juin toutes les classes se rendront au Parc de Chevilly Larue pour le traditionnel pique nique qui réunit toute l'école.

Compte rendu établi par Mme FARIN

Rédigé par Mme RICHARD